



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPIC : Agence du Tourisme de la Corse (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 39217857000017

POSTE COMPTABLE : paierie de corse

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	45
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	48
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	49
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	50
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	56
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	59
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	63
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	65
A1.908 - Fonction 8 - Transports	68
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	72
A2.01 - Opérations non ventilables	74
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	75
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	78
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	79
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	80
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	83
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	86
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	89
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	90
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	91
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	94
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	96
A2.938 - Fonction 8 - Transports	99

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	103
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	104
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	108
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109

Accusé certifié exécutoire

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 110

Réception par le préfet : 28/04/2022

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 112

Affichage : 28/04/2022

B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes 113

Pour l'autorité compétente par délégation B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 114

B3.1 - Etat des provisions constituées 115

B3.2 - Etalement des provisions 117

B4 - Etat des charges transférées 118

B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 119

B6 - Prêts 120

B7.1 - Etat des emprunts garantis 121

B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 122

B8.1 - Subventions versées 123

B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail 124

B8.3 - Etat des contrats de PPP 125

B8.4 - Etat des autres engagements donnés 126

B8.5 - Etat des engagements reçus 127

B9 - Etat du personnel 128

B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 131

B11.1 - Liste des organismes de regroupement 132

B11.2 - Liste des établissements publics créés 133

B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 134

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 135

C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes 136

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 138

D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 139

D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 140

D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 141

D4 - Décisions en matière de taux 143

D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 144

D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 145

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 147

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		320 000

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	49,56
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	44,23
3	Dépenses d'équipement brut / population	14,84
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	29,30 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	112,05 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	33,56 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

B

I – L’assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d’investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d’équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l’ordonnateur ne peut procéder à des virements d’article à article est la suivante :

II – En l’absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d’équipement ».

III – L’assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l’absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l’autorisation de l’assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s’effectue par rapport au budget primitif (5) de l’exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l’exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l’article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l’exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l’exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l’exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l’exercice N-1.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**I
C1**RESULTAT DE L'EXERCICE N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	B1
Investissement	I	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****I**
C2

Pour l'autorité compétente par délégation

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****I****C3**

Pour l'autorité compétente par délégation

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		7 450 081,57
+	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 366 210,67
=	=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		7 450 081,57	7 450 081,57
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		17 722 891,93
+	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 369 021,03
=	=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		17 722 891,93	17 722 891,93
TOTAL DU BUDGET (4)		25 172 973,50	25 172 973,50

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Réception par le préfet : 28/04/2022
 Affichage : 28/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

II
B1

Pour l'autorité compétente par dérogation



AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2018-AT2211I	AP TOURISME 2018	204	0,00
2019-AT2211I	AP TOURISME 2019	204	0,00
2020-AT2211I	AP TOURISME 2020	204	0,00
2021-AT2211I	AP TOURISME 2021	204	0,00
2022-AT2212I	AP TOURISME 2022	204	4 000 000,00
2017-AT2211I	AP TOURISME antérieures à 2018		0,00
TOTAL			4 000 000,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			4 000 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

II

B2

Pour l'autorité compétente par dérogation



AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2018-AT2211F	AE 2018	011	0,00
2019-AT2211F	AE 2019	011	0,00
2020-AT2211F	AE 2020	011	0,00
2021-AT2211F	AE 2021	011	0,00
2022-AT2211F	AE 2022	011	11 396 000,00
TOTAL			11 396 000,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	11 396 000,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****II****C1**

Pour l'autorité compétente par délégation

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	255 000,00	0,00	939 000,00	939 000,00	939 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	3 145 592,00	0,00	3 766 210,67	3 766 210,67	3 766 210,67
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	85 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 485 592,00	0,00	4 750 210,67	4 750 210,67	4 750 210,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Total des dépenses financières		1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 985 592,00	0,00	6 250 210,67	6 250 210,67	6 250 210,67

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 327 349,10		1 199 870,90	1 199 870,90	1 199 870,90
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 327 349,10		1 199 870,90	1 199 870,90	1 199 870,90

TOTAL	6 312 941,10	0,00	7 450 081,57	7 450 081,57	7 450 081,57
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 450 081,57
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par décret

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**
**II
C1**
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 200 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 200 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 200 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	235 992,49		524 710,07	524 710,07	524 710,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 431 356,87		1 339 160,83	1 339 160,83	1 339 160,83
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 667 349,36		1 863 870,90	1 863 870,90	1 863 870,90

TOTAL	5 867 349,36	0,00	7 083 870,90	7 083 870,90	7 083 870,90
			+		
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE		366 210,67
			=		
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		7 450 081,57

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

664 000,00

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé certifié exécutoire

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Réception par le préfet : 28/04/2022

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
II
C2

Pour l'autorité compétente par délégation

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	7 583 408,06	0,00	10 360 914,92	10 360 914,92	10 360 914,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 631 000,00	0,00	4 645 950,00	4 645 950,00	4 645 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	990 800,00	0,00	833 556,11	833 556,11	833 556,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 205 208,06	0,00	15 840 421,03	15 840 421,03	15 840 421,03
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		18 600,00	18 600,00	18 600,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 205 208,06	0,00	15 859 021,03	15 859 021,03	15 859 021,03

023	Virement à la section d'investissement (4)	235 992,49		524 710,07	524 710,07	524 710,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 431 356,87		1 339 160,83	1 339 160,83	1 339 160,83
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 667 349,36		1 863 870,90	1 863 870,90	1 863 870,90

TOTAL	14 872 557,42	0,00	17 722 891,93	17 722 891,93	17 722 891,93
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 722 891,93
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	11 551 500,00	0,00	14 104 000,00	14 104 000,00	14 104 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		11 601 500,00	0,00	14 154 000,00	14 154 000,00	14 154 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 601 500,00	0,00	14 154 000,00	14 154 000,00	14 154 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 327 349,10		1 199 870,90	1 199 870,90	1 199 870,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 327 349,10		1 199 870,90	1 199 870,90	1 199 870,90

TOTAL	12 928 849,10	0,00	15 353 870,90	15 353 870,90	15 353 870,90
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	2 369 021,03	
=					
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 722 891,93

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	664 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES**
II**D1**

Pour l'autorité compétente par délégation

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 199 870,90	1 199 870,90
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	939 000,00	0,00	939 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	3 766 210,67	0,00	3 766 210,67
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	45 000,00	0,00	45 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 250 210,67	1 199 870,90	7 450 081,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 450 081,57

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	10 360 914,92		10 360 914,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 645 950,00		4 645 950,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	833 556,11	0,00	833 556,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	18 600,00	1 339 160,83	1 357 760,83
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		524 710,07	524 710,07
	Dépenses de fonctionnement – Total	15 859 021,03	1 863 870,90	17 722 891,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 722 891,93

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé certifié exécutoire

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

Réception par le préfet : 28/04/2022

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

Affichage : 28/04/2022

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Pour l'autorité compétente : 2024-04-28



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES**
**II
D2**

Pour l'autorité compétente par délégation

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 220 000,00	0,00	5 220 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 339 160,83	1 339 160,83
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		524 710,07	524 710,07
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		5 220 000,00	1 863 870,90	7 083 870,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	366 210,67
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTION DU RESULTAT	0,00
-------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 450 081,57
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	14 104 000,00		14 104 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 199 870,90	1 199 870,90
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		14 154 000,00	1 199 870,90	15 353 870,90

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	2 369 021,03
---	---------------------

=

Accusé certifié exécutoire

FONCTIONNEMENT**Opérations réelles (1)****Opérations d'ordre (2)****TOTAL**

Réception par le préfet : 29/04/2022

Affichage : 29/04/2022

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**17 722 891,93**

Pour l'autorité compétente par délégation

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****A****DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 312 941,10	0,00	4 000 000,00	7 450 081,57	7 450 081,57	0,00	7 450 081,57	7 450 081,57
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	255 000,00	0,00	0,00	939 000,00	939 000,00	0,00	939 000,00	939 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	3 145 592,00	0,00	4 000 000,00	3 766 210,67	3 766 210,67	0,00	3 766 210,67	3 766 210,67
21	Immobilisations corporelles	85 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 485 592,00	0,00	4 000 000,00	4 750 210,67	4 750 210,67	0,00	4 750 210,67	4 750 210,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
	Total des dépenses financières	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	4 985 592,00	0,00	4 000 000,00	6 250 210,67	6 250 210,67	0,00	6 250 210,67	6 250 210,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 327 349,10			1 199 870,90	1 199 870,90		1 199 870,90	1 199 870,90
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 327 349,10			1 199 870,90	1 199 870,90		1 199 870,90	1 199 870,90

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

7 450 081,57

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

Réception par le vote de l'état IV-A2.1
Affichage : 28/04/2022

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Pour l'autorité compétente par délégation

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

III

A

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 867 349,36	0,00	7 083 870,90	7 083 870,90	7 083 870,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 200 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 200 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 200 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	235 992,49		524 710,07	524 710,07	524 710,07
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	1 431 356,87		1 339 160,83	1 339 160,83	1 339 160,83
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 667 349,36		1 863 870,90	1 863 870,90	1 863 870,90

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 366 210,67

Affectation au compte 1068 (8) 0,00

Total des recettes d'investissement cumulées 7 450 081,57

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le vote à 20/04/2022 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Affichage : 28042022

Pour l'autorité compétente par délégation (2) Voir l'état 28042022 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE****III**
A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 312 941,10	0,00	4 000 000,00	7 450 081,57	7 450 081,57	0,00	7 450 081,57	7 450 081,57
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	255 000,00	0,00	0,00	939 000,00	939 000,00	0,00	939 000,00	939 000,00
2051	Concessions, droits similaires	255 000,00	0,00		939 000,00	939 000,00	0,00	939 000,00	939 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	3 145 592,00	0,00	4 000 000,00	3 766 210,67	3 766 210,67	0,00	3 766 210,67	3 766 210,67
2041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	100 000,00	0,00		330 000,00	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00
2041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	250 000,00	0,00		91 210,67	91 210,67	0,00	91 210,67	91 210,67
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	125 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	50 000,00	0,00		270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	50 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	95 592,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 375 000,00	0,00		2 600 000,00	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00
21	Immobilisations corporelles	85 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
21838	Autre matériel informatique	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	70 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 485 592,00	0,00	4 000 000,00	4 750 210,67	4 750 210,67	0,00	4 750 210,67	4 750 210,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2021 Affichage : 28/04/2022	Chap. / art. (1) Pour l'autorité compétente par délégation	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	1 500 000,00	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 985 592,00	0,00	4 000 000,00	6 250 210,67	6 250 210,67	0,00	6 250 210,67	6 250 210,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 327 349,10			1 199 870,90	1 199 870,90		1 199 870,90	1 199 870,90
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 327 349,10			1 199 870,90	1 199 870,90		1 199 870,90	1 199 870,90
13912	Subv. transf. Régions	1 327 349,10			1 199 870,90	1 199 870,90		1 199 870,90	1 199 870,90
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 327 349,10			1 199 870,90	1 199 870,90		1 199 870,90	1 199 870,90

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1**

Pour l'autorité compétente par délégation

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III****A2.2**

Pour l'autorité compétente par délégation



Cet état ne contient pas d'information.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III****A2.3**

Pour l'autorité compétente par délégation



Cet état ne contient pas d'information.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III**A3**

Pour l'autorité compétente par délégation



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 867 349,36	0,00	7 083 870,90	7 083 870,90	7 083 870,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 200 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
1312	Subv. transf. Régions	2 700 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 200 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 200 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	235 992,49		524 710,07	524 710,07	524 710,07
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	1 431 356,87		1 339 160,83	1 339 160,83	1 339 160,83
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	12 921,82		12 921,82	12 921,82	12 921,82
28041481	<i>Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel</i>	50 767,27		50 772,01	50 772,01	50 772,01
28041482	<i>Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations</i>	709 034,01		588 037,71	588 037,71	588 037,71
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	76 288,10		57 252,38	57 252,38	57 252,38
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	42 656,48		53 639,48	53 639,48	53 639,48
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	28 569,79		32 230,14	32 230,14	32 230,14
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	111 575,10		94 021,01	94 021,01	94 021,01
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	33 425,14		42 036,99	42 036,99	42 036,99
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	62 407,94		32 826,63	32 826,63	32 826,63
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	199 703,45		236 132,73	236 132,73	236 132,73
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00		90 882,91	90 882,91	90 882,91
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	45 020,18		0,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	47 715,27		36 209,17	36 209,17	36 209,17

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022 Affichage : 28/04/2022	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Pour l'autorité compétente par délégation			I		II	III = I + II
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 771,02		10 435,22	10 435,22	10 435,22
28185	Matériel de téléphonie	4 149,48		1 410,81	1 410,81	1 410,81
28188	Autres immo. corporelles	351,82		351,82	351,82	351,82
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 667 349,36		1 863 870,90	1 863 870,90	1 863 870,90

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

III

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	14 872 557,42	0,00	11 396 000,00	17 722 891,93	17 722 891,93	0,00	17 722 891,93	17 722 891,93
011	Charges à caractère général (3)	7 583 408,06	0,00	11 396 000,00	10 360 914,92	10 360 914,92	0,00	10 360 914,92	10 360 914,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 631 000,00	0,00		4 645 950,00	4 645 950,00		4 645 950,00	4 645 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	990 800,00	0,00	0,00	833 556,11	833 556,11	0,00	833 556,11	833 556,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	13 205 208,06	0,00	11 396 000,00	15 840 421,03	15 840 421,03	0,00	15 840 421,03	15 840 421,03
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			18 600,00	18 600,00		18 600,00	18 600,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	18 600,00	18 600,00		18 600,00	18 600,00
	Total des dépenses réelles	13 205 208,06	0,00	11 396 000,00	15 859 021,03	15 859 021,03	0,00	15 859 021,03	15 859 021,03
023	Virement à la section d'investissement	235 992,49			524 710,07	524 710,07		524 710,07	524 710,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 431 356,87			1 339 160,83	1 339 160,83		1 339 160,83	1 339 160,83
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 667 349,36			1 863 870,90	1 863 870,90		1 863 870,90	1 863 870,90

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

17 722 891,93

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet le 2022/04/26
Réception par le préfet le 2022/04/26

Affichage : 28/04/2022

(3) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation


**III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**
III
B
RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 928 849,10	0,00	15 353 870,90	15 353 870,90	15 353 870,90
013	Atténuations de charges (2)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	11 551 500,00	0,00	14 104 000,00	14 104 000,00	14 104 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		11 601 500,00	0,00	14 154 000,00	14 154 000,00	14 154 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 601 500,00	0,00	14 154 000,00	14 154 000,00	14 154 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 327 349,10		1 199 870,90	1 199 870,90	1 199 870,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 327 349,10		1 199 870,90	1 199 870,90	1 199 870,90

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 369 021,03
--	--	---------------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	17 722 891,93
--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE****III****B1**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
							0,00	17 722 891,93	
	TOTAL	14 872 557,42	0,00	11 396 000,00	17 722 891,93	17 722 891,93	0,00	17 722 891,93	17 722 891,93
011	Charges à caractère général (4)	7 583 408,06	0,00	11 396 000,00	10 360 914,92	10 360 914,92	0,00	10 360 914,92	10 360 914,92
60611	Eau et assainissement	1 200,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
60612	Energie - Electricité	12 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60622	Carburants	3 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60623	Alimentation	3 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		543,92	543,92	0,00	543,92	543,92
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
611	Contrats de prestations de services	141 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6132	Locations immobilières	160 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
61351	Matériel roulant	1 504,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
61358	Autres	30 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 000,00	0,00		6 521,00	6 521,00	0,00	6 521,00	6 521,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	38 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6161	Multirisques	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6168	Autres primes d'assurance	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
617	Etudes et recherches	298 400,00	0,00		305 000,00	305 000,00	0,00	305 000,00	305 000,00
6182	Documentation générale et technique	9 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 500,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	13 500,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6188	Autres frais divers	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 200,00	0,00		320,00	320,00	0,00	320,00	320,00
62268	Autres honoraires, conseils	737 000,00	0,00		885 000,00	885 000,00	0,00	885 000,00	885 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	27 100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par Affichage : 2022 Pour l'autorité compétente par délégation	Chap. / an 2022 04/2022	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	5 256 004,06	0,00			7 038 900,00	7 038 900,00	0,00	7 038 900,00	7 038 900,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	0,00			550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
6233	Foires et expositions	252 000,00	0,00			967 500,00	967 500,00	0,00	967 500,00	967 500,00
6234	Réceptions	8 500,00	0,00			8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	40 500,00	0,00			4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	179 200,00	0,00			242 000,00	242 000,00	0,00	242 000,00	242 000,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00			1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6245	Transports de personnes extérieures	15 000,00	0,00			6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6247	Transports collectifs	26 000,00	0,00			27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	41 000,00	0,00			38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00			5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	26 000,00	0,00			24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00			280,00	280,00	0,00	280,00	280,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	47 000,00	0,00			50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 631 000,00	0,00			4 645 950,00	4 645 950,00		4 645 950,00	4 645 950,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts	315 000,00	0,00			310 000,00	310 000,00		310 000,00	310 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 625 900,00	0,00			2 807 515,00	2 807 515,00		2 807 515,00	2 807 515,00
64112	SFT, indemnité de résidence	500,00	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00			700,00	700,00		700,00	700,00
64118	Autres indemnités	175 000,00	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
64131	Rémunerations	130 000,00	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00			100,00	100,00		100,00	100,00
6417	Rémunerations des apprentis	70 000,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00			64 450,00	64 450,00		64 450,00	64 450,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00			300,00	300,00		300,00	300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	800 000,00	0,00			790 000,00	790 000,00		790 000,00	790 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	204 000,00	0,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	120 000,00	0,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	93 000,00	0,00			95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	20 000,00	0,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	70 000,00	0,00			39 000,00	39 000,00		39 000,00	39 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00			391,70	391,70		391,70	391,70
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	0,00	0,00			993,30	993,30		993,30	993,30
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	0,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
648	Autres charges de personnel	600,00	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par	Chapitre et date	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Affichage : 20/04/2022 (4)										
Pour l'autorité compétente par délégation										
										
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)		990 800,00	0,00	0,00	833 556,11	833 556,11	0,00	833 556,11	833 556,11
65121	Rémunérations		100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix		216 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65311	Indemnités de fonction		16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement		10 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
65316	Frais de représentation du maire		5 100,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	0,00		12 556,11	12 556,11	0,00	12 556,11	12 556,11
6568	Autres participations		1 000,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers		470 000,00	0,00		625 000,00	625 000,00	0,00	625 000,00	625 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé		270 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés		650,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6584	Amendes fiscales et pénales		450,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres		1 000,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services			13 205 208,06	0,00	11 396 000,00	15 840 421,03	15 840 421,03	0,00	15 840 421,03	15 840 421,03
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)		0,00			18 600,00	18 600,00		18 600,00	18 600,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants		0,00			18 600,00	18 600,00		18 600,00	18 600,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)				0,00					
Total des charges financières et spécifiques			0,00	0,00	0,00	18 600,00	18 600,00		18 600,00	18 600,00
Total des dépenses réelles			13 205 208,06	0,00	11 396 000,00	15 859 021,03	15 859 021,03	0,00	15 859 021,03	15 859 021,03
023	Virement à la section d'investissement		235 992,49			524 710,07	524 710,07		524 710,07	524 710,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		1 431 356,87			1 339 160,83	1 339 160,83		1 339 160,83	1 339 160,83
6811	Dot. amort. immos incorporelles		1 431 356,87			1 339 160,83	1 339 160,83		1 339 160,83	1 339 160,83
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par Affichage : 2022 Pour l'autorité compétente par délégation	Chapitre : 04/2022 (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		1 667 349,36				1 863 870,90	1 863 870,90		1 863 870,90	1 863 870,90

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE****III****B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 928 849,10	0,00	15 353 870,90	15 353 870,90	15 353 870,90
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	11 551 500,00	0,00	14 104 000,00	14 104 000,00	14 104 000,00
74718	Autres participations Etat	156 500,00	0,00	294 000,00	294 000,00	294 000,00
7472	Participation régions	11 100 000,00	0,00	11 196 000,00	11 196 000,00	11 196 000,00
74772	Participation FEDER	240 000,00	0,00	2 563 000,00	2 563 000,00	2 563 000,00
7478228	Autres personnes privées	30 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
74788	Autres	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	11 601 500,00	0,00	14 154 000,00	14 154 000,00	14 154 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	11 601 500,00	0,00	14 154 000,00	14 154 000,00	14 154 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 327 349,10		1 199 870,90	1 199 870,90	1 199 870,90
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 327 349,10		1 199 870,90	1 199 870,90	1 199 870,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	1 327 349,10		1 199 870,90	1 199 870,90	1 199 870,90

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--	--------------------------------	------

Pour l'autorité (1) DÉPARTEMENTALISÉS conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre ($RF\ 042 = DI\ 040$) ($RF\ 043 = DF\ 043$).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE****A1**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)****A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	6 205 210,67	0,00	0,00		6 250 210,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	939 000,00	0,00	0,00		939 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	3 766 210,67	0,00	0,00		3 766 210,67
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		45 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00		1 500 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	5 220 000,00	0,00	0,00		5 220 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 220 000,00	0,00	0,00		5 220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022 Affichage : 28/04/2022 nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
Pour l'autorité compétente par délégation	45 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interreg.eur.intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.900-5****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.901****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecole primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnaliste personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l’enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE		
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales				
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées							
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904-4****FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l’accession à la propriété	554 Aire d’accueil des gens du voyage	555 Logement social
					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022
 Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.906****FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles					
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique		
					6311 Laboratoire	6312 Autres				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 205 210,67	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 766 210,67	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	939 000,00	
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 220 000,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 720 000,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 205 210,67
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 766 210,67
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	939 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 220 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 720 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****A2**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	5 469 521,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	761 914,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 645 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	43 056,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	18 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	5 396 000,00	74 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	5 396 000,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	10 389 500,00	0,00	0,00		15 859 021,03
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	9 599 000,00	0,00	0,00		10 360 914,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 645 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	790 500,00	0,00	0,00		833 556,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		18 600,00
	RECETTES	0,00	0,00	8 684 000,00	0,00	0,00		14 154 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	8 684 000,00	0,00	0,00		14 104 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	5 396 000,00
747	Participations	5 396 000,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

A2.930



FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	823 521,03	4 646 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourniture	54 043,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	203 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 521,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	73 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	60 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	110 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	70 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	29 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	0,00	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	3 073 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 254 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	8 385,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	12 556,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	250,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	18 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	74 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



IV – ANNEXES

IV

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop, décent., act° interrég., eur., intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 469 521,03
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 043,92
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 521,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 200,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 320,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 050,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 073 565,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 254 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 385,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 556,11
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 600,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.930-5****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.931****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnaliste personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022
 Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES

IV

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

A2.933



FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE		
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales				
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées							
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.934-3****FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.934-4****FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
		DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'acquisition à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022
 Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.936****FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 389 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	779 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 191 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	745 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 684 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 684 000,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 389 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 500,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	779 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 191 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	745 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 684 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 684 000,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.938****FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****B1.1****B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuairel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022 Affichage : 28/04/2022 Pour l'autorité compétente par Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Agence du Tourisme de la Corse - Budget principal - BP - 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le greffe du budget après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

Affichage : 28/04/2022
Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

Pour l'autorité compétente par délégation
(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**IV****B1.3****IV – ANNEXES**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****IV****B1.7****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****B2****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €	19/04/2018	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	2	19/04/2018
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	19/04/2018
L	VEHICULES LEGERS ET UTILITAIRES	5	19/04/2018
L	MOBILIER	10	19/04/2018
L	MATERIEL	6	19/04/2018
L	TELEPHONIE	3	19/04/2018
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	15	19/04/2018
L	SUBVENTIONS FINANÇANT DES BIENS MOBILIERS, MATERIELS OU ETUDES	5	19/04/2018
L	SUBVENTIONS FINANÇANT DES BATIMENTS OU DES INSTALLATIONS	15	19/04/2018

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N****B3.1****PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

Pour l'autorité compétente par délégation

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****IV****B3.2****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
CET	CET	43 285,85	0	43 285,85	43 285,85	-43 285,85
CREANCES DOUTEUSES	CREANCES DOUTEUSES	18 600,00	0	0,00	18 600,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****B4****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****IV****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****IV****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Réception par le préfet : 28/04/2022	Affichage : 28/04/2022
--------------------------------------	------------------------

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS****B7.1****B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****IV****ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B7.2****B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 14 154 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****IV****B8.1****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)			0,00
		FONCTIONNEMENT (total)			0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****IV****B8.2****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****IV****B8.3****ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B8.4****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B8.5****ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		48,00	0,00	48,00	0,00	44,60	44,60
Agent d'accueil	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ass. de Développement	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assist. Certificateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistante DG et Direction Pôles	B	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Assistante Présidente	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistants (es) Direction de l'Administration Générale	B	4,00	0,00	4,00	0,00	3,80	3,80
Assistants(es) Pôle Centre de Ressources	B	4,00	0,00	4,00	0,00	3,40	3,40
Assistants(es) Pôle Promotion & Communication	B	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Chargé d'études socio-économique "Observatoire du Tourisme"	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de Mission Administration Générale	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Chargé de Mission Centre de Ressources	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de Mission Développement	A	5,00	0,00	5,00	0,00	4,50	4,50
Chargé de Mission Promotion & Communication	A	4,00	0,00	4,00	0,00	3,90	3,90
Chargé de communication	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chef de Projet Promotion & Communication	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Photographe Infographist	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp. Pôle Centre de Ressources	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp. Pôle Ingénierie & Développement	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp. Pôle Promotion & Communication	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable Missions GF, RH, Animation numérique et Observation	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Responsable de la Transition Ecologique	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire Général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Spécialiste Développement	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ass. Tech. & Moyens Gén	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Info et Résea	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022
Affichage : 28/04/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)

Pour l'autorité compétente par délégation



	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		50,00	0,00	50,00	0,00	46,60	46,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				166 000,00		
Animateur Développement Durable	A	ADM		37 000,00	3-2 mission 3 ans cofinancée ADEME	CDD
Apprenti (ARRCO)	C	ADM		17 500,00	A contrat apprentissage	CDD
Apprenti (ARRCO)	C	ADM		17 500,00	A contrat apprentissage	CDD
Apprenti (ARRCO)	C	ADM		17 500,00	A contrat apprentissage	CDD
Apprenti (ARRCO)	C	ADM		14 500,00	A contrat apprentissage	CDD
Assistant Administratif(ve)	B	ADM		31 000,00	3-a° mission 3 à 6 mois Plan Rilanciu	CDD
Assistant Administratif(ve)	B	ADM		31 000,00	3-a° mission 3 à 6 mois Plan Rilanciu	CDD
TOTAL GENERAL				166 000,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****IV****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****B11.1****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES****B11.2****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Réception par le préfet : 28/04/2022
Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****B11.3****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****IV****C1.1****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	1 199 870,90	I 1 199 870,90
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	1 199 870,90	1 199 870,90
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 199 870,90	1 199 870,90

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 199 870,90	0,00	0,00	1 199 870,90

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES****IV****C1.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 863 870,90	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	1 863 870,90	1 863 870,90
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	12 921,82	12 921,82
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	50 772,01	50 772,01
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	588 037,71	588 037,71
280415342	IC : Bâtiments, installations	57 252,38	57 252,38
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	53 639,48	53 639,48
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	32 230,14	32 230,14
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	94 021,01	94 021,01
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	42 036,99	42 036,99
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	32 826,63	32 826,63
280422	Privé - Bâtiments et installations	236 132,73	236 132,73
2805	Licences, logiciels, droits similaires	90 882,91	90 882,91
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	36 209,17	36 209,17
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 435,22	10 435,22
28185	Matériel de téléphonie	1 410,81	1 410,81
28188	Autres immo. corporelles	351,82	351,82
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	524 710,07	524 710,07

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Accusé certifié exécutoire

Total

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation
disponibles

ressources propres disponibles	1 863 870,90	0,00	366 210,67	0,00	2 230 081,57
---------------------------------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****D1****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****D2****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET****D3.1****VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	--	-------------

Réception par le préfet : 28/04/2022
 Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION****IV****D3.2****Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00

Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS****D4**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****D5.1**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Réception par le préfet : 28/04/2022
Affichage : 28/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

**IV – ANNEXES****IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****D5.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022
Affichage : 28/04/2022

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

Pour l'autorité compétente par délégation
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****V****A**

Pour l'autorité compétente par délégation



Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 21

Contre : 2

Abstentions : 5

Date de convocation : 24/03/2022

Présenté par La Présidente (1),

A AIACCIU, le 11/04/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session conseil d'administration dématérialisé

A AIACCIU, le 11/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

A01- Angèle BASTIANI PRESIDENTE DE L'ATC	
A02- Marie-Antoinette MAUPERTUIS PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE	
A03- François SORBA, Conseiller Assemblée de Corse	
A04 - Vannina CHIARELLI-LUZI, Conseillère Assemblée de Corse	
A05- Murielle FAGNI, Conseillère Assemblée de Corse	
A06- Hervé VALDRIGHI, Conseiller Assemblée de Corse	
A07- Ghjuvan'Santu LE MAO, Conseiller Assemblée de Corse	
A08- Eveline GALLONI D'ISTRIA, Conseillère Assemblée de Corse	
A09- Don Joseph LUCCIONI, Conseiller Assemblée de Corse	
A10- Paul-Joseph CAITUCOLI, Conseiller Assemblée de Corse	
A11- Jean BIANCUCCI, Conseiller Assemblée de Corse	
A12- Christelle COMBETTE, Conseillère Assemblée de Corse	
A13- Georges MELA, Conseiller Assemblée de Corse	
A14- Jean-Michel SAVELLI, Conseiller Assemblée de Corse	
A15- Charlotte TERRIGHI, Conseillère Assemblée de Corse	
A16-Jean-Christophe ANGELINI, Conseiller Assemblée de Corse	
A17- Vanina LE BOMIN, Conseillère Assemblée de Corse	
A18- Véronique PIETRI, Conseillère Assemblée de Corse	
A19- Serena BATTISTINI, Conseillère Assemblée de Corse	
A20- Pierre NEGRETTI (Titulaire) CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BASTIA ET DE LA HAUTE-CORSE	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

V – ARRETE ET SIGNATURES**V****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Pour l'autorité compétente par délégation



A21- Antoine ROSSI (Suppléant) CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BASTIA ET DE LA HAUTE-CORSE	
A22- Dominique DI MENZA (Titulaire) CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AJACCIO ET CORSE DU SUD	
A23- Michael GALVEZ-OLLANDINI (Suppléant) CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE AJACCIO ET CORSE DU SUD	
A24- Jean-Charles MARTINELLI (Titulaire) CHAMBRE REGIONALE DES METIERS	
A25- Antoine MARCAGGI (Suppléant) CHAMBRE REGIONALE DES METIERS	
A26- Jean-Marc VENTURI (Titulaire) CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE	
A27- Françoise CIANFARANI (Suppléante) CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE	
A28- X (Titulaire) COMMISSION PARITAIRE ET SOCIALE DES HOTELS-CAFES-RESTAURANTS	
A29- X (Suppléant) COMMISSION REGIONALE ET SOCIALE HOTELS-CAFES-RESTAURANTS	
A30- Attilius CECCALDI (Titulaire) FEDERATION REGIONALE OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS INITIATIVE	
A31- Simone RIOLACCI (Suppléante) FEDERATION REGIONALE OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE	
A32- Benoît CHAUDRON (Titulaire) UNION REGIONALE DES METIERS ET INDUSTRIES DE L'HOTELLERIE DE CORSE	
A33- Pascale BICCHIERAY (Suppléante) UNION REGIONALE METIERS ET INDUSTRIES DE L'HOTELLERIE DE CORSE	
A34- Guy LANNOY (Titulaire) FEDERATION REGIONALE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR	
A35- Francis ESCAREL (Suppléant) FEDERATION REGIONALE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR	
A36- Toussaint COEROLI (Titulaire) RELAIS INTERDEPARTEMENTAL CORSE	
A37- Josette MAZZACAMI (Suppléante) RELAIS INTERDEPARTEMENTAL CORSE	
A38- Pierre-Jean RUBINI (Titulaire) CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE CORSE	
A39- Dominique ANDREOZZI (Suppléant) CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE CORSE	
A40- Paul-André ACQUAVIVA (Titulaire) COMPAGNIE REGIONALE DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE	
A41- Marie-Laure FINOCCHI (Suppléante) COMPAGNIE REGIONALE GUIDES ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE CORSE	
A42- Jean-Noël MARCELLESI (Titulaire) CERCLE DES GRANDES MAISONS DE CORSE	
A43- Jean-Baptiste PIERI (Suppléant) CERCLE DES GRANDES MAISONS DE CORSE	
A44- Ludovic SUSINI (Titulaire) FEDERATION REGIONALE CORSE DES GUIDES INTERPRETES	
A45- Anna-Maria TOMASI (Suppléante) FEDERATION REGIONALE CORSE DES GUIDES INTERPRETES	
A46- Eric CASCIO (Titulaire) FEDERATION CORSE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR	
A47- Gérard TAPIAS (Suppléant) FEDERATION CORSE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR	
A48- Jacques COSTA (Titulaire) PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	
A49- Achille MARTINETTI (Suppléant) PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2022

Affichage : 28/04/2022

V – ARRETE ET SIGNATURES**V****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Pour l'autorité compétente par délégation



A50- Jean Toma (Titulaire) UNION DES PORTS DE PLAISANCE DE CORSE

A51- Jean-François LUCIANI (Suppléant) UNION DES PORTS DE PLAISANCE DE CORSE

Certifié exécutoire par La Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/04/2022, et de la publication le

A AIACCIU, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...